

CONSEIL COMMUNAL DU 29 NOVEMBRE 2022 A 18 HEURES 00

ORDRE DU JOUR fixé par le Collège Communal du 25 novembre 2022.

SÉANCE PUBLIQUE

1. Séance conjointe Ville-CPAS - Présentation du rapport annuel visé à l'article L1122-11 alinéa 3 du Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation et visé à l'article 26 bis § 6 de la loi Organique des CPAS du 8 juillet 1976.

Membres du conseil communal

Présents :

MM. PALERMO, Bourgmestre-Président, RISSELIN, WUILPART, CAULIER, CORNET, BROU, Échevins, KAJDANSKI, DEPLUS, HOCQ, DETOMBE, VINCHENT, VANDEWATTYNE, BRIS, LEFEBVRE, ROSVELDS, CAUCHIES, REGIBO, ABABIO, PLATTEAU, MERCIER, RENARD, THOMAS, RIGAUX, BOUCHAIN et ROMAN, Conseillers, MOUTON, Secrétaire

Membres du conseil de l'Action sociale

Présents :

MM. CORNIL, BOVY, ~~DESABLIN~~, GUILMIN, BOCQUILLON, MARLIERE, DEBLOCQ, HOCHEPIED, GRAS, DELEHOZEE, Conseillers, DESMET, Secrétaire

SÉANCE PUBLIQUE

1. SÉANCE CONJOINTE VILLE-CPAS - PRÉSENTATION DU RAPPORT ANNUEL VISÉ À L'ARTICLE L1122-11 ALINÉA 3 DU CODE DE LA DÉMOCRATIE LOCALE ET DE LA DÉCENTRALISATION ET VISÉ À L'ARTICLE 26 BIS § 6 DE LA LOI ORGANIQUE DES CPAS DU 8 JUILLET 1976.

Remarques en séance :

M. Detombe félicite les administrations pour les synergies développées. Quant à l'accueil des réfugiés ukrainiens, il souligne la difficulté liée à la partie 'scolarité' ; les équivalences de diplômes ne sont pas au point ; et l'incertitude liée à l'avenir (quid des droits accordés aux réfugiés au-delà de mars 2023) empêche les perspectives et les rend impuissants.

M. le Bourgmestre et M. le Président du CPAS remercient les agents du CPAS, le directeur général et les membres du conseil de l'action sociale pour le travail effectué dans ce cadre ainsi que dans le cadre de la crise sanitaire.

LE CONSEIL CONJOINT,

prend acte du rapport ; aucune modification n'y est apportée.

Le rapport annuel tel que visé à l'article L1122-11 alinéa 3 du Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation sera présenté au conseil communal du 20 décembre prochain en vue de son adoption.

Il sera annexé au budget 2023 de la Commune.

Deux présentations ont lieu en séance par les directeurs généraux respectifs :

- "Potage collation au sein des écoles communales" - voir Powerpoint / présenté par la DG de la ville ;
- "Bilan des synergies - accueil des réfugiés Ukrainiens" - voir PowerPoint - présenté par le DG du CPAS.

Entité communale de Péruwelz

Rapport SYNERGIES Ville-CPAS- Année 2022

Article L1122-11 alinéa 3 du Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation

Article 26 bis § 6 alinéa 1 de la Loi Organique des CPAS

Formalités de procédure :

- **10/2022 : Rapport des Directeurs généraux** : Le directeur général de la commune et le directeur général du centre public d'action sociale établissent conjointement et annuellement un projet de rapport sur l'ensemble des synergies existantes et à développer entre la commune et le centre public d'action sociale. (...) Ce projet de rapport est également relatif aux économies d'échelle et aux suppressions des doubles emplois ou chevauchements d'activités du centre public d'action sociale et de la commune.
- **08/11/2022: Comité de Direction (CODIR) conjoint** : Le projet de rapport est soumis à l'avis des comités de direction de la commune et du centre réunis conjointement
- **17/11/2022 : Comité de concertation** : le projet est présenté au comité de concertation qui dispose d'une faculté de modification
- **29/11/2022 : conseil conjoint ville-cpas** : Le projet de rapport est ensuite présenté et débattu lors d'une réunion annuelle commune et publique du conseil communal et du conseil de l'action sociale au cours de laquelle des modifications peuvent être apportées.
- **20/12/2022 : conseil communal** : Le rapport est ensuite adopté par chacun des conseils et annexé au budget de chacune des entités.

Contenu :

Ce rapport comprend au moins les éléments suivants :

1. un tableau de bord des **synergies réalisées et en cours**;
2. un tableau de **programmation annuelle des synergies** qui sont projetées et une grille qui évalue le niveau de rassemblement des services de support¹. Cette grille est appelée **matrice de coopération**;
3. une liste reprenant les **marchés publics conjoints** réalisés et prévus.

¹ Cfr Code : Les services de support regroupent l'ensemble des prestations internes qui contribuent indirectement à la mission première de l'administration publique et qui sont nécessaires à la réalisation des missions et objectifs. Ils sont constitués principalement des services achats, ressources humaines, maintenance et informatique.

I. SYNERGIES REALISEES ET EN COURS				
Objectif (satisfaction du citoyen/ performance administrative /moyens)	Mode opérateur (coopératif/ déléгатif)	L'administration pilote (administration communale/ administration du CPAS/Les deux administrations)	Responsable administratif (DG communal, DG du CPAS, DG communal et de CPAS ou DG adjoint commun)	Réalisation
Synergie : mise en commun d'outils informatiques IMIO : PST + décisions collège/conseil communal - bureau permanent /conseil de l'action sociale - CODIR ville/cpas/conjoint				
performance administrative	coopératif	commune et CPAS	DG communal et DG CPAS	- achat logiciel iA-Docs (enregistrement courrier entrant et sortant) et formation du personnel '- achat centrales et postes téléphoniques VOIP et formation du personnel
Synergie : organisation unique pour la tournée "courrier" (ramassage et dispatching courriers et signataires)				
performance administrative et mise en commun de moyens	coopératif	commune	DG communal	mise à disposition du CPAS des coursiers-messagers de la Ville
Synergie : mise à disposition d'un Conseiller en prévention travaillant en partage pour la Ville et le CPAS				
rationalisation des moyens	déléгатif	commune et CPAS	DG communal et DG CPAS	mise à disposition du Conseiller en prévention officialisée depuis 2015 (1/2 tps Ville, 1/2 tps CPAS)-ce dernier est également membre des deux CODIR (Ville et CPAS)
Synergie : mise en place d'un service informatique unique				
performance administrative et rationalisation des moyens	coopératif	commune et CPAS	DG communal et DG CPAS	- en cours : mutualisation d'une infrastructure data & voice pour l'ensemble des services administratifs ville et CPAS + analyse serveurs Police - en cours : mutualisation fonctionnelle - mise en place d'un véritable service informatique unique
Synergie : réinsertion professionnelle de personnes sous "article 60" régulièrement au sein du service Travaux de Proximité et des services Enfance-Petite enfance				
- réinsertion socio- professionnelle - répondre à un besoin de moyens humains au sein des services communaux	coopératif	commune et CPAS	DG communal et DG CPAS	- procédure existante depuis plusieurs années '- amélioration récente grâce à la mise en œuvre d'un "tutorat" depuis 2019 au sein du service technique '- "art 60" régulièrement intégrés dans les services Enfance-Petite enfance et des contrats de remplacement pour un départ leur sont dès que possible attribués dans des fonctions de puéricultrice, auxiliaire de l'enfance, éducatrice, (cuisinière)-ménagère
Synergie : réalisation de marchés publics (MP) conjoints et échanges techniques				
performance administrative et rationalisation des moyens	coopératif	commune et CPAS	DG communal et DG CPAS	- voir liste des MP conjoints '- utilisation d'un logiciel identique '- mise à disposition d'un agent cpas au profit de la Ville '- continuer à augmenter le nombre de MP conjoints

Synergie: développement d'un service de portage de médias par la médiathèque au profit du home du CPAS				
proposer un service aux citoyens résidant en maison de repos	coopératif	Commune et CPAS	DG communal et DG CPAS	'- prêts de livres : reprise depuis juin 2022 -mise à disposition d'un travailleur en contrat art.60
Synergie : médiation de dettes et plans de paiement – Echanges techniques et d'informations				
Performance administrative et rationalisation des moyens	coopératif	Commune et CPAS	DG communal et DG CPAS	'-collaboration entre les services Finances de la Ville et Médiation du CPAS dans le cadre du traitement de dossiers de médiation de dette et de plans de paiement
Synergie : mise en œuvre de collaborations « techniques » par le biais des infrastructures du home du CPAS				
Rationalisation des moyens	délégitif	CPAS	DG CPAS	-nettoyage des uniformes du personnel ouvrier par la buanderie du home - participation de la cuisine du home à des activités communales (soupe et fruits pour les plaines de jeux, soupe pour bénévoles d'évènements communaux,...) -projet pilote soupe dans les écoles (production locale et dans le cadre d'une économie circulaire durable) – Cfr. Powerpoint en annexe
Synergie : soutien humain et technique dans le cadre sportif				
mise en commun de moyens	coopératif	Commune et CPAS	DG commune et DG CPAS	'-mise à disposition annuelle des salles de sports de la Ville (La Roë, Bon-Secours) pour la maison d'accueil (Bon-Secours), pour le projet foot dénommé « prétexte » (salle des sports La Roë) et mise à disposition vélos éducus cpas et Traverse pour des sorties encadrées par les éducateurs du CPAS -projet 'Péruwelz transit' : participation du service des sports au projet mené par le Galion et l'AMO Graine = présentation des activités du

				service sports aux écoles de 1 ^{ère} secondaire.
Synergie : protection des données à caractère personnel (RGPD)				
performance administrative	coopératif	Commune et CPAS	DG commune et DG CPAS	'-nombreux échanges d'informations, de documents de formation, d'actions de sensibilisation, réflexions et autres...par la mise en œuvre du RGPD au sein des 2 institutions
Synergie : support en matière de communication				
performance administrative	coopératif	Commune et CPAS	DG commune et DG CPAS	'- relais sur le site, sur le Facebook '- article dédié au CPAS dans le magazine communal -différentes préparations de supports de communication et présentation (vidéo déménagement Herseautoise, cartes de visites)
Synergie : actions de sensibilisation aux économies d'énergie				
sensibilisation de la population	coopératif	Commune et CPAS	DG commune et DG CPAS	- collaboration entre la Ville, le CPAS et l'IPPLF (société locale de logements sociaux) Maisons d'accueil, logement ILA
Synergie : Brigades vertes en matière de propreté et d'environnement				
sensibilisation de la population et satisfaction du citoyen	coopératif	Commune et CPAS	DG commune et DG CPAS	- collaboration entre la Ville, le CPAS pour l'entretien des espaces verts et l'insertion à l'emploi durable d'allocataires sociaux
Synergie : Stratégie prospective des administrations				

performance administrative	coopératif	Commune et CPAS	DG Commune et CPAS + Codir Conjoint	Dialogue permanent et échange de bons procédés dans la gestion de l'administration et des services synergies. Instauration d'une vision stratégique et transversale
Mise en commun de moyens	coopératif	Commune et CPAS	Collège/Bureau Permanent	Réflexion sur le déménagement momentané de certains services communaux vers l'ancien site du CPAS de Roucourt
Synergie : mise en œuvre de collaborations "techniques" en matière de travaux de proximité ou d'entretien ou en matière d'accompagnement « technique » des chantiers				
rationalisation des moyens	délégitif / coopératif pour le chantier de la Herseautoise	commune et CPAS	DG communal et DG CPAS (pour le chantier de la Herseautoise)	<ul style="list-style-type: none"> -nettoyage avaloirs/vidange fosses septiques des bâtiments CPAS - dépannage et menues réparations des véhicules - entretien des chaudières à mazout -réalisation d'un escalier de connexion de la Herseautoise au Ravel -déménagement des services du CPAS à la Herseautoise -prêts de matériels divers - réalisation des égouttages intérieurs de la Herseautoise (collaboration Ville-CPAS-Forem) - mise à disposition du bureau technique au profit du CPAS dans le cadre du suivi du chantier de la Herseautoise - <u>à développer</u> : analyser la faisabilité d'un service technique unique (hors entretien du home) - voir PST
Synergie : collaboration dans la « lutte contre les nuisances environnementales »				

Mise en commun de moyens et performance administrative	coopératif	Commune et CPAS	DG commune et DG CPAS	<p>‘- Ville et CPAS assument ensemble la lutte contre les nuisances environnementales.</p> <p>‘- les gardiens de la paix collaborent quotidiennement avec les espaces verts dans le cadre de la problématique des dépôts sauvages. Ils constatent puis demandent aux espaces verts d'évacuer et de nettoyer les sites de dépôt.</p> <p>‘- du 01/01/2022 au 29/09/2022 : 333 constatations dans le domaine de l'environnement dont 171 relatives aux dépôts sauvages et 104 aux sacs poubelle (constatations relatives aux modalités pratiques concernant l'enlèvement des sacs réglementaires)</p>
Synergie : Planification d'urgence / Mise en œuvre d'un Plan PIPS (réseau d'assistance psychosociale chargé d'informer et d'accompagner des personnes non-blessées dans des situations catastrophes)				
Répondre aux besoins de la population	coopératif	Commune et CPAS	DG commune et DG CPAS	Cfr. Powerpoint en annexe
Synergie : Aide aux réfugiés Ukrainiens				
Répondre aux besoins de la population	coopératif	Commune et CPAS	DG commune et DG CPAS	Voir bilan des synergies entre le Cabinet du Bourgmestre, le service Etrangers, l'ILA, les services de 1 ^{ère} ligne du CPAS, l'Accueil de la Ville, le service Communication de la Ville (+ collaborations étroites avec la Zone de police et la Zone de secours) – Cfr. Powerpoint en annexe

Synergie : développement d'activités et de projets à vocation sociale entre le CPAS et le PCS				
Répondre aux besoins de la population	coopératif	Commune et CPAS	DG communal et DG CPAS	<ul style="list-style-type: none"> '- voir liste des activités et projets : '- Mise à disposition d'un agent « espace vert » (une journée/semaine) au sein des jardins partagés de La Roë + mise à disposition d'une parcelle dans le cadre des ateliers du Service d'Insertion Sociale du CPAS '- partenariat dans le cadre de la mise en place de la formation au permis de conduire pratique - Cellule d'accompagnement et proposition de candidats '- développement de projets intergénérationnels (et "Fête des générations",...) – Continuité des réunions partenariales et des projets - Reprise des réunions partenariales en août 2021 '- développement de projets socio-éducatifs ("Été solidaire, je suis partenaire"...) notamment par la mise à disposition d'un encadrement des jeunes par l'éducatrice du Centre '- soutien aux personnes en situation d'handicap (point "Handicontact",...) '- soutien financier au Service d'Insertion Sociale du CPAS dans le cadre de l'alimentation saine et équilibrée (soutien financier annuel du PCS d'un montant maximum de 800 euros) '- collaboration dans le cadre du projet "Ville Amie Démence" (agents "proxidem" au sein du PCS et du CPAS, mise en place du plan d'actions : rencontres avec

			<p>les service d'aides aux personnes dans le cadre de la présentation d'un outil à destinations des professionnels de l'aide à domicile, tenue d'un stand de sensibilisation lors de la journée internationale de lutte contre la maladie d'Alzheimer,...)</p> <p>'- mise à disposition du véhicule du PCS à la demande des services du CPAS (SIS, ...) et inversement</p> <p>'- mise à disposition pour 1/5 temps du médiateur dans le cadre du dispositif de lutte contre les violences scolaires coordonné par la Cellule d'éducation familiale le "Galion"</p> <p>-Synergie : Partenariats entre le CPAS et le service Jeunesse dans les axes suivants :</p> <p>'-Avenant à la convention de partenariat ville / CPAS pour les plaines d'été et les plaines récréasport à partir du 01/04/2022 jusqu'au 31/12/2024 : Pour la plaine d'été => augmentation des inscriptions à 40 enfants/semaine en tarif préférentiel au lieu de 30. Pour les petites plaines => augmentation des inscriptions à 16 enfants/semaine en tarif préférentiel au lieu de 8. Afin de faciliter les calculs au sein des familles et des organisateurs, il est proposé que le tarif pour les plaines d'été et les petites plaines soient uniformisés à 5€/enfant/semaine (au lieu de proposer 10€/enfant/semaine avec effet régressif au sein d'une famille nombreuse).</p> <p>Approbation au Conseil communal du 01/03/2022</p> <p>La Cellule d'Education Familiale "Le Galion" s'engage à désigner</p>
--	--	--	--

				<p>un interlocuteur pour les demandes qui émaneraient d'autres services du CPAS (comme la Traverse, le Phare, l'Envol, ...) et intervenir à la demande du service jeunesse en cas de problématiques rencontrées avec les familles concernées.</p> <p>La cuisine du Home s'engage à fournir de la soupe chaque jour ouvrable des périodes concernées et pour les plaines d'été une collation fruitée par semaine</p>
--	--	--	--	---

II. SYNERGIES PROJETEES et MATRICES DE COOPERATION :

L'autorité politique a fait le choix de présenter, en sus des Programmes Stratégiques Transversaux de la Ville et du CPAS, un **Programme Stratégique Transversal CONJOINT**.

Ce PST CONJOINT contient l'ensemble des synergies projetées pour la législature à venir, tant sous l'angle du volet interne que sous l'angle du volet externe.

Ce PST CONJOINT est structuré en Objectifs Stratégiques, en Objectifs Opérationnels et en Actions. Nous nous y référons pour le contenu de ce point.

Voici la matrice de coopération pour les services dits de support au sens du Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation :

Service de support : Ressources humaines					
	Registres de comportements de l'environnement de contrôle				
	Fonctionnement	Management	Compétences et formation du personnel	Formalisation	Ressources et outils de gestion
5. Optimisé					
4. Maîtrisé					
3. Efficace					
2. Opérationnel					X
1. Initial	X	X	X	X	
0. Inexistant					

Service de support : Finances					
	Registres de comportements de l'environnement de contrôle				
	Fonctionnement	Management	Compétences et formation du personnel	Formalisation	Ressources et outils de gestion

5. Optimisé					
4. Maîtrisé					
3. Efficace					X
2. Opérationnel					
1. Initial	X	X	X	X	
0. Inexistant					

Service de support : Cellule marchés publics					
	Registres de comportements de l'environnement de contrôle				
	Fonctionnement	Management	Compétences et formation du personnel	Formalisation	Ressources et outils de gestion
5. Optimisé					
4. Maîtrisé	X				X
3. Efficace		X	X	X	
2. Opérationnel					
1. Initial					
0. Inexistant					

Service de support : Informatique					
	Registres de comportements de l'environnement de contrôle				

	Fonctionnement	Management	Compétences et formation du personnel	Formalisation	Ressources et outils de gestion
5. Optimisé					
4. Maîtrisé	X	X	X	X	X
3. Efficace					
2. Opérationnel					
1. Initial					
0. Inexistant					

Service de support : Travaux de Proximité					
Registres de comportements de l'environnement de contrôle					
	Fonctionnement	Management	Compétences et formation du personnel	Formalisation	Ressources et outils de gestion
5. Optimisé					
4. Maîtrisé					
3. Efficace					
2. Opérationnel	X	X	X	X	
1. Initial					
0. Inexistant					X
Service de support : Brigades Vertes					

Registres de comportements de l'environnement de contrôle					
	Fonctionnement	Management	Compétences et formation du personnel	Formalisation	Ressources et outils de gestion
5. Optimisé					
4. Maîtrisé					
3. Efficace					
2. Opérationnel		X	X	X	
1. Initial	X				
0. Inexistant					X

IV. MARCHES PUBLICS :

Marchés publics attribués conjointement au cours de l'année précédente				
Marché public	Type (T/F/S)	Mode de passation	Montant	Date d'attribution
Accord-cadre : Acquisition de matériaux de voirie - Marché conjoint Ville/CPAS	Fourniture	procédure négociée sans publication préalable	€ 64 147,92	04/01/2022
Accord - Cadre : Impressions diverses pour les événements de la Ville et du CPAS de Péruwelz	Fourniture	procédure négociée sans publication préalable	€ 1.626,24	14/03/2022
Accord cadre 2022 : Acquisition de matériel électrique - Marché conjoint Ville / CPAS	Fourniture	procédure négociée sans publication préalable	€ 14 999,00	14/03/2022
Accord - cadre : Location de matériel - Marché conjoint Ville/CPAS	Fourniture	procédure négociée sans publication préalable	€ 60.000,00	03/05/2022
Financement du service extraordinaire - Marché conjoint Ville/CPAS de Péruwelz/Zone de police Bernissart-Péruwelz - Services répétitifs 2	Service	procédure négociée sans publication préalable	€ 7 697 746,46	20/06/2022
Acquisition de copieurs - Marché conjoint ville / CPAS	Fourniture	procédure négociée sans publication préalable	€ 96.782,16	29/08/2022

Marchés publics CONJOINTS à attribuer les 4 prochaines années				
Marché public	Type (T/F/S)	Mode de passation	Montant estimé	Année d'attribution
Equipelement de protection individualisé	F	procédure négociée sans publication préalable	240 000,00	2023
Achat et maintenance des extincteurs	S	procédure négociée sans publication préalable	24 000,00	2024
Fournitures de bureaux classiques et ludiques	F	procédure négociée sans publication préalable	80 000,00	2023
Produits d'entretien	F	procédure négociée sans publication préalable	240 000,00	2024
Entretien, contrôle, dépannage des chaudières gaz	S	procédure négociée sans publication préalable	24 000,00	2021
Pains et pâtisseries	F	facture acceptée	17 000,00	2022
Viandes et charcuteries	F	facture acceptée	15 000,00	2022
Boissons	F	facture acceptée	26 000,00	2020
Alimentation	F	procédure négociée sans publication préalable	90 000,00	2022
Fruits et légumes	F	facture acceptée	26 000,00	2022
Assurances	S	appel d'offres ouvert	250 000,00	2021
Analyse d'eau	S	facture acceptée	3 000,00	2022
Marché stock de fourniture de matériel électrique	F	procédure négociée sans publication préalable	15 000,00	2024

Le conseil conjoint prend acte du rapport ; aucune modification n'y est apportée.

Le rapport annuel tel que visé à l'article L1122-11 alinéa 3 du Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation sera présenté au conseil communal du 20 décembre prochain en vue de son adoption.

Il sera annexé au budget 2023 de la Commune.